

Faisant suite à la **fermeture administrative (cause covid) de votre club Biorythme le jeudi 29 octobre à 23h00**, et fidèle à nos valeurs, les prélèvements de nos adhérents seront suspendus à partir de décembre et repris un mois après l'ouverture du club (pour tenir compte du prélèvement du mois de novembre qui a déjà démarré, hélas) et les abonnements payé comptant par nos adhérents seront automatiquement reporté à la réouverture de celui-ci (on comptabilisera les semaines pendant la fermeture et jusqu'à la réouverture du club). Certain d'entre vous, voulait continuer à être prélevé (trop compliqué à mettre en place avec le logiciel pour du cas/cas), nous préférons stopper tous le monde et mettre en place une cagnotte solidaire leetchi (lien sur notre site et elle sera valable jusqu'à la réouverture de votre club) pour vous permettre de nous aider à passer se cap difficile, car hélas comme beaucoup de commerce et depuis notre réouverture en juin, le bilan comptable n'y est pas.

Nous continuons comme promis, à déployer des solutions (sur le site, cliquez sur "info cours collectifs") pour vous accompagner pendant l'inactivité de votre club (la date prévue est le 20 janvier 2021, si et seulement si, les conditions sanitaires sont réunis et pensons à nos soignants et leurs engagements journaliers auprès des gens fragiles, il faut être patient et solidaire tant que nous sommes en urgence sanitaire). N'hésitez pas à laisser vos coordonnées sur le site dans "contact" en haut à droite pour recevoir par mail les infos du club.

L'argent récolté servira pour l'amélioration du club et acheter de nouveaux équipements.

Merci à tous pour votre générosité et votre confiance envers nous!

Prenez soin de vous et de vos proches pendant les fêtes de fin d'années, hâte de vous revoir tous, en pleine forme!

Sportivement, l'équipe **BIORYTHME**.